

# L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

FÉVRIER 2024 • N°71



**RENDEZ-VOUS SUR MON SERVICE MAIRIE  
POUR TOUTES VOS DÉMARCHES !**

**Dossier spécial**

**p. 6-7**

## // UN ANNIVERSAIRE MÉMORABLE : LES 30 ANS DU JUMELAGE

**Début octobre, la commune a accueilli avec une grande satisfaction ses amis italiens de Castelfranco Piandiscò emmenés par leur maire, M. Enzo Cacioli, dans le cadre du comité de jumelage.** Cette rencontre a apporté une dimension culturelle et amicale à la vie locale.

Les festivités ont débuté par une cérémonie d'accueil à la mairie, où les délégations des deux villes ont fait connaissance et échangé des salutations chaleureuses. Cette connexion entre L'Horme et Castelfranco Piandiscò renforce les liens d'amitié qui existent depuis maintenant 3 décennies.

Les habitants ont eu l'occasion de découvrir la richesse de la culture italienne à travers des expositions d'art, des produits culinaires et des représentations artistiques.



S'en est suivi un moment convivial et festif avec le repas familial, marqué par l'échange de cadeaux symboliques entre délégations. M. le Maire s'est vu remettre par le président du comité italien, M. Paolo Cherici, une tuile décorée provenant d'une entreprise locale symbolisant la construction et la protection du foyer.

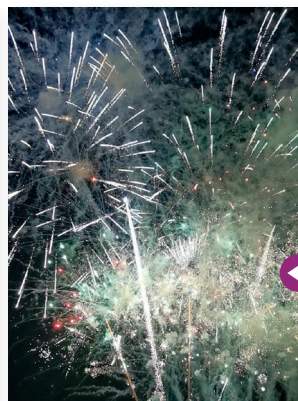
Enfin, ils nous quittèrent pour rentrer dans leur belle province Toscane, emmenant avec eux des paniers pique-nique de produits locaux.

Les comités de jumelage, actifs dans le renforcement des liens entre les deux communautés, voient cette rencontre comme une opportunité unique d'échanger des idées et de promouvoir une compréhension mutuelle. Les échanges culturels jouent un rôle crucial dans la construction de ponts entre les peuples, et cette visite ne fait pas exception d'autant plus qu'elle célébrait le 30<sup>ème</sup> anniversaire de cette « union ». C'est pourquoi, notre comité de jumelage projette d'organiser prochainement une visite en Toscane...

## // ILLUMINATIONS DU 8 DÉCEMBRE 2023

**Vendredi 8 décembre, une foule enthousiaste s'est rassemblée à l'occasion des illuminations.**

En attendant l'illumination du sapin et le traditionnel feu d'artifice, différentes animations étaient proposées par nos associations : chants de Noël de l'École de Musique de L'Horme, démonstrations de l'AFL et du Twirling bâton. Quelques associations L'Hormoises : USH Basket, L'Horme Tennis de table, l'École de Musique et le Twirling bâton se sont investies en tenant des stands proposant de quoi se restaurer.



Les enfants ont également pu participer à la fabrication de photophores de Noël, de veilleuses fluorescentes et de lanternes d'or au cours d'ateliers créatifs proposés par notre service enfance jeunesse. Leurs belles créations ont ensuite été lancées dans les airs, offrant un magnifique spectacle lumineux !

La magie était au rendez-vous avec le spectacle *Supplément Chantilly* de la Compagnie Elixir où échassiers, jongleurs et danseurs ont émerveillé petits et grands.

Pour clôturer les festivités, les élus du CMEJ ont adressé leurs vœux à la population et illuminé le grand sapin de la Place Lanet donnant le top départ au feu d'artifice !

Nous tenons à remercier les services de la mairie pour l'organisation de ce moment festif, les associations L'Hormoises pour leur participation, ainsi que les personnes venues fêter les lumières avec nous.



## ÉDITO

**Julien VASSAL**

MAIRE DE L'HORME

Chères L'Hormoises, Chers L'Hormois,

Présenter ses vœux pour une nouvelle année, signifie que l'on vient d'en achever une. Et 2023, année de mi-mandat, restera vraiment une année charnière pour la commune.

En effet, 2023 aura vu la déconstruction de la première école publique de la commune, devenue depuis la maison des sociétés. 2023 aura vu également la primarisation de ses écoles publiques, avec un nouveau nom, l'école Marcel Pagnol. 2023 aura vu enfin plusieurs aménagements importants : le site des forges de L'Horme et Buire, plus connu sous le nom de site Richier, avec 4 ilots qui verront prochainement se construire des immeubles d'habitation de qualité supérieure, aux dernières normes d'éco-responsabilité, une nouvelle place de village, face à la halle, qui pourra accueillir nos animations ou notre marché, un nouveau city stade pour notre jeunesse, des aménagements routiers aussi et la mise en œuvre d'un centre de supervision urbain avec le début du déploiement de caméras de vidéoprotection et de lecture de plaques dernière génération.

L'Horme se démarque, change et devient attirante pour les promoteurs qui construisent ça et là et offrent aux L'Hormois des habitats nouveaux, pour les commerçants qui aujourd'hui s'installent sur la Maladière, ce qui en attirera d'autres en centre-ville quand l'offre de locaux sera là. Attirante également pour les investisseurs qui se sont dernièrement « battus » pour acquérir la halle Richier pour laquelle l'horizon se dégage enfin.

L'Horme évolue. Dans un contexte économique toujours plus difficile, où l'inflation continue de progresser. Notre commune a su tirer partie d'une rigueur budgétaire bien en place. Le pôle dont les travaux viennent de débiter en lieu et place de la maison des sociétés, qui regroupera nos associations, la crèche, notre restaurant scolaire et les locaux de l'accueil périscolaire, représente un investissement de plus de 4 millions d'euros. Ce sera un bâtiment passif, un des premiers établissements publics passifs en Auvergne-Rhône-Alpes !

L'Horme bouge, ça se voit. Elle est en pleine transformation. Et ce n'est pas fini. Arrive bientôt le plan vélo de Saint-Étienne Métropole ou, encore, mais à plus lointaine échéance, le grand parc du gier décidé dans le cadre du PPA, le Projet Partenarial d'Aménagement.

L'Horme bouge. C'est indiscutable. Elle bouge trop pour certains, pas assez vite pour d'autres. Aux premiers, je dirai que pour avancer, il faut savoir bousculer les lignes. Quant aux derniers, qu'ils se rassurent, mon équipe et moi avons pleinement conscience de tout ce qu'il reste à faire : en urbanisme, en sécurité, et plus largement dans l'amélioration du quotidien. Nous avons encore beaucoup de projets à finaliser pour améliorer tout ça, mais cela prend du temps. Et si vous me permettez de paraphraser le fameux proverbe, je vous dirais que « L'Horme ne s'est pas faite en un jour » !

*La suite en page 15...*

**Suivez toute l'actualité de la ville de L'Horme sur Facebook et Illiwap !**



## SOMMAIRE

- 4 > **Actualités**
- 6 > **Dossier**
- 8 > **Culture**
- 10 > **Rétrospective**
- 12 > **Zoom sur**
- 13 > **Citoyenneté**
- 14 > **Votre ville et vous**
- 15 > **Tribunes**
- 16 > **Agenda**

### INFO MAIRIE

Cours Marin - 42152 L'Horme

Ouverture lundi de 8h30 à 12h - mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Tél. : 04 77 22 12 09 - Fax : 04 77 31 67 49

Courriel : [mairie@ville-horme.fr](mailto:mairie@ville-horme.fr)

[www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr)

### L'HormeMag

Directeur de Publication : Julien Vassal

Mise en page : Service communication

Impression : Rizzi Imprimerie Tirage : 2 350 exemplaires

## COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

## L'AVANCÉE DU PÔLE ASSOCIATIONS, JEUNESSE ET ENFANCE (PÔLE AJE)

Depuis fin 2023, le Pôle AJE est entré dans sa phase de construction qui durera jusqu'au mois de décembre 2024.

La rentrée scolaire de janvier a été marquée par l'arrivée de la pelleuse sur le site. Cette étape importante annonce le début de la construction de ce lieu novateur destiné à devenir le cœur battant de la ville. Au cours de cette phase, le chantier se focalisera sur la construction de la crèche, du périscolaire et des locaux communs.



Rendez-vous sur notre page Facebook et dans une prochaine édition du L'HORME MAG pour voir l'avancée des travaux !

Pour retrouver plus d'informations sur le bâtiment, rendez-vous sur la page « Grands projets » du site : [www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr) !



## UNE SÉCURISATION DE LA CIRCULATION AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES



Au mois d'octobre 2023, suite à une demande des parents d'élèves de l'école Marcel Pagnol qui souhaitaient que le bas de la rue Langard soit fermé aux horaires scolaires, la circulation rue Langard s'est vue modifiée au niveau des rues Ferrouillat et Nicaise, jusqu'à l'angle de la rue de l'église et de la rue Langard. Le dispositif n'a été testé que 2 jours car remplacé par la fermeture totale autour des écoles, suite au passage en plan VIGIPIRATE RENFORCÉ le 13 octobre. Le sondage initialement prévu pour évaluer la pertinence d'une mise en place définitive de cette modification de circulation n'avait donc plus lieu d'être.

Mais force est de constater que la sécurisation aux abords des écoles reste un sujet d'actualité et pose questions. **Actuellement, la signalisation et le sens interdit de la rue Langard aux horaires d'école sont toujours maintenus mais la municipalité poursuit son travail de réflexion sur le dispositif le mieux adapté à ses utilisateurs.**

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur le site internet, Facebook et Illiwap.



## LE CITY STADE FAIT PEAU NEUVE

Vous souvenez-vous de l'ancien city stade situé au parc urbain (route des Côtes) ? Les équipements obsolètes ne permettaient plus aux enfants et familles d'en profiter pleinement... **C'est pourquoi une réfection complète a été effectuée fin 2023, pour la plus grande joie de nos jeunes utilisateurs. À eux désormais d'occuper le terrain en prenant le plus grand soin !**

### PENDANT



Pour rappel, voici les nouveaux aménagements à retrouver : nouveau revêtement, mise en place de buts « brésiliens » et installation d'une structure complète autour du stade de foot, ainsi que de nouveaux paniers de basket.

Venez pratiquer vos sports de ballon préférés : football, basketball, handball ou encore volleyball ! Le terrain n'attend que vous !

### AVANT...



### APRÈS !



## DU NOUVEAU DANS NOTRE SERVICE POLICE : ARRIVÉE D'UN NOUVEL AGENT ET DÉVELOPPEMENT DE NOTRE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU)



**Mme Delphine Goutagny**  
**Agent de Police Municipale**  
**Brigadier-chef principal**

Missions de police de proximité dont la sécurisation et la surveillance aux abords des écoles.

**Le parc de vidéoprotection est en cours de développement et le service police attend la troisième phase. En effet, de nouveaux emplacements de caméras à des zones sensibles de la commune et à forte affluence sont prévus.**

En matière de délits et de crimes, la Gendarmerie et la Police Nationale réquisitionnent nos agents pour effectuer des extractions d'images qui pourront être utilisées dans l'enquête des forces étatiques.

Dans le cadre de la mutualisation avec les Polices Municipales de La Grand'Croix et de Saint-Paul-en-Jarez, nous effectuons des contrôles routiers, notamment en opération conjointe avec la Police Nationale.

À deux, nos agents municipaux sont plus réactifs face aux infractions de type stationnement gênant voire très gênant. La présence de deux agents rend plus dissuasive la commission d'infractions.

# ÇA SE PASSE EN LIGNE ! MON SERVICE MAIRIE

## VOTRE PLATEFORME DE DÉMARCHES

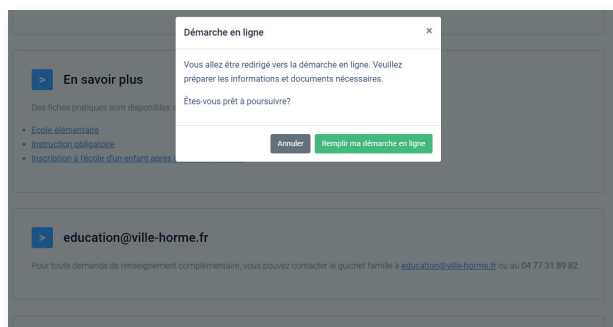
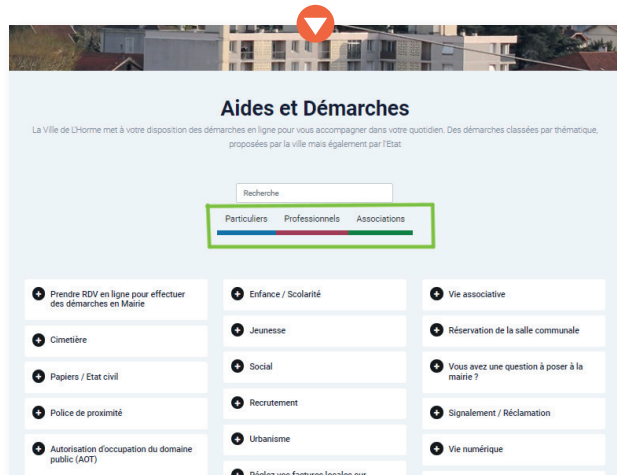
Dans un monde de plus en plus connecté, la transition vers des démarches administratives en ligne est devenue incontournable. C'est pourquoi nous nous sommes dotés de la plateforme « Mon Service Mairie » en 2020, offrant une solution complète et conviviale pour simplifier toutes vos démarches : **rendez-vous carte d'identité/passeport, état-civil, cimetière, urbanisme, pré-inscriptions crèche/scolaire, demande de stage/candidature spontanée, signalement, annonce d'un évènement...**



## UNE INTERFACE INTUITIVE ET UN GAIN DE TEMPS

Toutes les informations sont classées par thématiques dans différentes rubriques. Vous êtes un particulier, un professionnel, une association ? Cliquez sur l'onglet qui vous concerne pour trouver plus rapidement ce que vous recherchez !

Après avoir pris connaissance des informations, vous serez invités à cliquer sur un lien qui vous conduira directement vers le formulaire dématérialisé et à partir de ce moment, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider...



## TRAITEMENT RAPIDE ET SUIVI EN TEMPS RÉEL

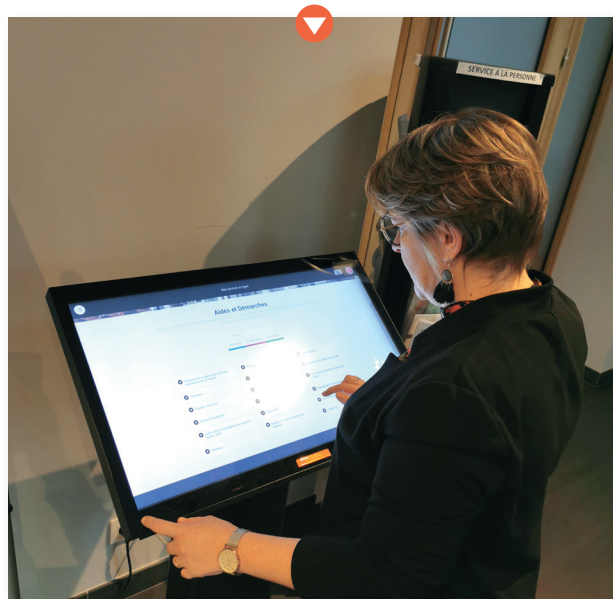
Une fois votre demande envoyée par formulaire, nos services font le maximum pour vous répondre dans les plus brefs délais.

L'avantage de notre plateforme est que vous disposez d'un suivi en temps réel, vous permettant de voir par mail les différentes étapes de votre demande et les services concernés : traitement en cours, acceptée, refusée, à corriger.

**Tout est dit, il ne vous reste plus qu'à « vous rendre en ligne » dès maintenant !**

Vous pouvez toujours vous rendre en mairie pour effectuer vos démarches. Les agents du service accueil vous accompagneront sur notre borne tactile à chaque étape. Une fois le coup de main pris, vous pourrez revenir en totale autonomie sur les horaires d'ouverture de la mairie.

**Nous vous rappelons que les demandes se font exclusivement sur Mon Service Mairie. Aucune demande par mail ne sera traitée.**



## LE SERVICE ACCUEIL

**Vous souhaitez voyager ! Pensez à vérifier vos titres d'identité ! Avant qu'il ne soit trop tard...**

Vérifier dès maintenant la validité de votre carte d'identité, de votre passeport.

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur : [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

La pré-demande est l'étape préalable à toute réservation en ligne de demande de titre d'identité en mairie. La pré-demande ANTS a pour objectif de simplifier les parcours usagers et agents pour l'instruction d'une demande, et réduit les risques d'erreurs de saisie. Par ailleurs, le numéro de dossier associé est l'élément à partir duquel l'ANTS limite la prise de rendez-vous multiples, source de créneaux non honorés par les usagers.

Les titres sécurisés se font uniquement sur rdv, pour cela vous devez vous rendre sur le site de la ville : [www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr).

Une fois votre rendez-vous validé, vous recevrez une confirmation par mail.

N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !



## INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

▼



### INSCRIVEZ-VOUS sur le REGISTRE des PERSONNES VULNÉRABLES

Lors d'épisodes climatiques intenses, pandémiques ou autres, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées par nos agents communaux.

#### VOUS ÊTES UNE PERSONNE...



âgée de + de 65 ans



handicapée



âgée de + de 60 ans et inapte au travail

#### COMMENT ?



Téléchargez le formulaire sur le site : [www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr)



ou récupérez le directement en mairie !

#### OÙ LE DÉPOSER ?



Directement en mairie !



ou par mail : [mairie@ville-horme.fr](mailto:mairie@ville-horme.fr)

### Pour + d'informations

Contactez-nous au 04 77 22 12 09 !  
Mairie de L'Horme, Cours Marin 42152 L'HORME

## VOUS ÊTES NOUVEAUX ? SIGNALEZ-VOUS !

Si vous avez emménagé sur la commune de L'Horme depuis le 10 novembre 2023, nous vous invitons à vous signaler par mail en contactant le service communication de la mairie : [communication@ville-horme.fr](mailto:communication@ville-horme.fr).

Voici les informations dont nous avons besoin au moment de votre signalement :

- **Prénom**
- **NOM**
- **Adresse de votre domicile**
- **Nombre de personnes composant votre foyer**
- **Date d'emménagement**





# L'ESPACE CULTUREL LA BUIRE

## LES ACTIONS CULTURELLES 23-24

L'action culturelle est un des axes fort du projet culturel L'Hormois porté par l'Espace culturel La Buire, scène départementale. Nous essayons ainsi, au-delà d'une rencontre ponctuelle avec le spectacle lors des représentations, de créer des moments de « vie ensemble » entre publics et œuvres/artistes.

Cette saison 2023-2024, nous poursuivons les projets menés dans les établissements scolaires ainsi que vers la jeunesse mais nous tissons également de nouveau lien avec d'autres publics comme par exemple avec la maison de retraite Les Myosotis, la crèche Les Petits Câlines, la maison intergénérationnelle l'Escola et l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural)...

Ces projets bénéficient de financements de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** (DRAC Auvergne Rhône-Alpes), du **Département de la Loire**, de la **Fondation Casino**, de la **Délégation Académique aux Arts et à la Culture**, des **établissements** et de la **ville de L'Horme**.

Petit tour non exhaustif de nos actions, plus d'infos sur [www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr).

### L'ATELIER THÉÂTRE

Le mécénat de la **Fondation d'entreprise Casino**, nous permet de reconduire un atelier théâtre ouvert aux 10-14 ans et gratuit. Il s'articule en quatre semaines de stage pendant les vacances scolaires et des sorties en famille au spectacle. Les stages sont menés par des artistes différents : Corinne Meric - **Bande d'Art et d'Urgence**, Irène Chauve - **Cie le Ruban Fauve**, Claudine Van Beneden, Solène Angeloni et Cécile Wouters - **Cie Nosferatu**. L'atelier est suivi par 23 adolescents cette saison.



### TEMPS (EN)CHANTÉ

Avec ses berceuses du monde et son expérience de chanteurs à l'hôpital, **la Cie So Ham se rendra à la maison de retraite Les Myosotis pour proposer aux résidents des rencontres chantées.**

### ATELIERS CHANT ET MUSIQUE INTERGÉNÉRATIONNELS

**Ce projet est destiné à toutes les personnes côtoyant la maison intergénérationnelle L'Escola : micro-crèche, personnes âgées valides, familles.**

Il est mené en partenariat avec l'ADMR, qui gère la partie animation de la maison intergénérationnelle. Nous proposons autour des spectacles de la Cie So Ham : *Mamatissé*, et *Kéto ou la recherche du silence*, des ateliers chant et musique. Un troisième temps vise à mélanger les pratiquants au sein de la maison intergénérationnelle : enfants de la micro-crèche, et habitants de l'Escola se retrouveront pour un atelier partagé et un temps de convivialité.

### LES PROJETS EN TEMPS SCOLAIRE

#### LE PRIX KAMARI : 12 CLASSES POUR LE PÔLE DU GIER

Prix littéraire départemental à destination des élèves de CM1/CM2/6<sup>ème</sup>, **le Prix Kamari est décerné par les jeunes à une pièce de théâtre francophone choisie parmi trois manuscrits.**



#### LES VALISES THÉÂTRE : 3 CLASSES

Une valise contient une **série de 25 exemplaires d'un texte théâtral jeune public contemporain** ainsi que **10h d'intervention d'un metteur en scène** pour un atelier de lecture théâtralisée et de découverte du théâtre contemporain ; **des accessoires de jeu ; des documents connexes** sélectionnés par la médiathèque ; une **correspondance avec l'auteur.**



## LES ATELIERS THÉÂTRE EN COLLÈGE

Collège Pierre Joannon (Saint-Chamond), collège Louise Michel (Rive-de-Gier) et collège Jean Rostand (Saint-Chamond) et les cie Lalalachamade, Cie Collectif7, Cie de la Commune.

## THÉÂTRE ET ORCHESTRE

2 classes de **CM1 de l'école Alice Escoffier** de Rive-de-Gier, en collaboration avec le Conservatoire de Rive-de-Gier, pour **monter un spectacle théâtre et musique** en deux ans.

## LES OLYMPES DE LA PAROLE

1 classe de **3<sup>ème</sup> du Collège Louise Michel** engagée dans le concours « Les Olympes de la parole ». **Ateliers philo, écriture et jeu.**



## AU PIED DES MURS...

1 classe de **CAP Réalisation Chaudronnerie Industrielle** du **lycée professionnel Claude Lebois** (Saint-Chamond), **projet mêlant le savoir-faire technique des élèves à la création artistique autour de la symbolique du mur** ; pour mettre en espace les textes et les corps des élèves.

## LA MÉDIATHÈQUE

### RETOUR SUR LE MOIS DE DÉCEMBRE

Dès le 1<sup>er</sup> décembre, la médiathèque a revêtu sa parure de Noël avec des décorations douces et colorées. Guirlandes d'étoiles réalisées à partir de vieux livres abîmés, guirlandes de pompons en laine. Merci aux bénévoles de la médiathèque pour leurs réalisations et installations.

Le mois de décembre à la médiathèque, c'est aussi et surtout la période des histoires de Noël... et Natacha adore ça !

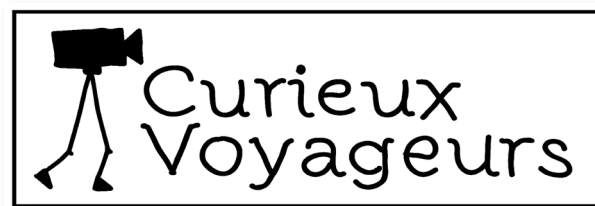
Au total, ce fut **150 histoires, comptines et jeux de doigts autour de Noël** ; des visites des classes de la commune, deux séances de **Petites histoires pour petites oreilles**, et surprise, cette année, un **calendrier de l'Avent spécial histoires de Noël** !

De quoi faire briller les yeux des enfants en attendant le passage du Père-Noël...

À l'année prochaine !



## LE PRIX LITTÉRAIRE CURIEX VOYAGEURS



Cette année encore, la médiathèque vous propose de voyager de chez vous en participant au prix littéraire Curieux Voyageurs.

Le prix Curieux Voyageurs, c'est quoi ?

C'est une sélection de 3 récits de voyage :

- Un alto pour passeport : une année autour du monde de Christophe Touchard (éditions Favre)
- La dernière frontière de Volodia Petropavlovsky (éditions Le mot et le reste)
- Cavalières : la chevauchée kirghize de Élise et Léopoldine Desprez (éditions Transboréal)

Vous pouvez en lire 1, 2 ou les 3. Puis, vous pourrez donner votre avis via un petit bulletin remis par les bibliothécaires.

**Participer au prix Curieux Voyageurs**, c'est se laisser porter par la découverte d'autres cultures mais aussi par des récits d'expériences extraordinaires.

Vous avez **jusqu'au 9 mars** pour lire et voter.

Et cerise sur le gâteau... vous pourrez rencontrer un des auteurs. **Christophe Touchard** sera présent **à la médiathèque samedi 17 février à 10h30** pour nous parler de son voyage, de son livre, et échanger avec vous.

Le prix Curieux Voyageurs fait écho au **Festival Curieux Voyageurs** qui se déroulera **les 15, 16 et 17 mars 2024 à Saint-Étienne.**

## DU NOUVEAU EN 2023 !

## DU CÔTÉ DES COMMERCES

## My Beers



My Beers est un lieu convivial qui fait la part belle au monde de la bière tout en permettant de se restaurer.

📍 40 avenue Pasteur

## L'étincelle Coiffure

Le salon de coiffure qui se nommait auparavant « Vale Coiffure » a changé de nom et de propriétaire, Mme Nelly Bergé Salamone.

📍 38 avenue Berthelot



## Mr.Bricolage



Le magasin de grande distribution spécialisé dans le bricolage, le jardinage, la décoration et l'aménagement de la maison et du jardin s'est installé au printemps dernier.

📍 81 avenue Pasteur

## KELYPS



L'agence d'interim a ouvert le 8 janvier 2024.

📍 40 avenue Pasteur

## Pharmacie de la Maladière

La pharmacie a changé de propriétaire et a été reprise par M. Thomas Bussière en juillet.

📍 81 avenue Pasteur

La Compagnie de Nanie a ouvert son activité de garde d'animaux au domicile des particuliers.

## Boulangerie Decombe France Literie

Des travaux d'agencement intérieur ont été réalisés par la Boulangerie Decombe 📍 33 avenue Pasteur et par France Literie 📍 81 avenue Pasteur.

Ouverture d'un salon de toilettage **Just'O Poil**.

📍 31D Chemin du Ruisseau.

## DU CÔTÉ DES CABINETS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

## Cabinet d'ophtalmologie



Le cabinet d'ophtalmologie a ouvert en mars dernier et complète l'offre médicale au sein de la commune.

📍 81 avenue Pasteur

Le cabinet de sophrologie de M. Romain Préa **ORIZON**, situé au sein du centre paramédical et bien-être « Antidote », a ouvert en décembre.

📍 40 avenue Pasteur

## Cabinet de kinésithérapeutes



Le cabinet a ouvert ses portes en juin au rez-de-chaussée du « Clos Argalo » (ZAC Pasteur).

📍 4 rue Richier

Le cabinet dentaire du **Docteur Margarit** vient d'être rejoint par un deuxième chirurgien-dentiste, le Docteur Livadaru.

📍 13 avenue Pasteur

Coordonnées et téléphone disponibles sur [www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr) dans l'annuaire des commerçants !

## LE NOËL DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE L'HORME

L'ACH a terminé l'année en organisant le Noël des commerçants qui s'est clôturé le vendredi 5 janvier dernier par la **remise des 24 lots aux 24 gagnants**. Félicitations à ces derniers !



## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2024

Judi 11 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux 2024 à la Salle Pian di Sco. M. Julien Vassal, Maire de la ville, a adressé un discours retraçant l'ensemble des projets qui ont vu le jour et ceux à venir avant de présenter ses meilleurs vœux à l'ensemble des invités.

La cérémonie s'est tenue en présence des membres du **CMEJ** et du **Conseil adulte**, **Mme Stéphanie Calaciura**, Conseillère départementale, **Mme Laurence Bussière**, Conseillère régionale, **Mme Cécile Cukierman** et **M. Hervé Reynaud**, Sénateurs de la Loire, ainsi que **M. François Rochebloine**, Député honoraire suppléant de M. Emmanuel Mandon, Député de la Loire.



Nous avons pu compter sur la présence de nombreux L'Hormois représentants et acteurs locaux du monde associatif, éducatif, commerçant, professionnel... et les en remercions.

La soirée fut marquée par la remise de différents présents aux **nouveaux habitants** de la commune, aux **gagnants du concours des maisons fleuries 2023**, à **nos employés devenus « jeunes retraités »** et d'une médaille d'honneur communale à **M. Vincent Chicharo**, DGS.

La cérémonie s'est conclue par le traditionnel verre de l'amitié qui fut un réel succès. Rendez-vous est pris pour janvier 2025...



# SERVICE ENFANCE JEUNESSE

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Votre enfant va effectuer sa première rentrée scolaire en septembre 2024 ?

Votre enfant change d'établissement ?

- Vous pouvez dès à présent réaliser une **pré-inscription scolaire auprès du guichet famille**, situé à l'accueil de loisirs, ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la mairie.
- Pour ce faire, vous aurez besoin de votre **livret de famille (ou acte de naissance) et d'un justificatif de domicile**. *Si votre enfant change d'établissement, vous devrez également fournir un certificat de radiation que vous remettra l'ancienne école.*
- Le guichet famille instruit votre demande et vous fournit un **certificat de scolarité**.
- Vous pouvez ensuite **prendre contact avec la direction de l'école** pour finaliser l'inscription.

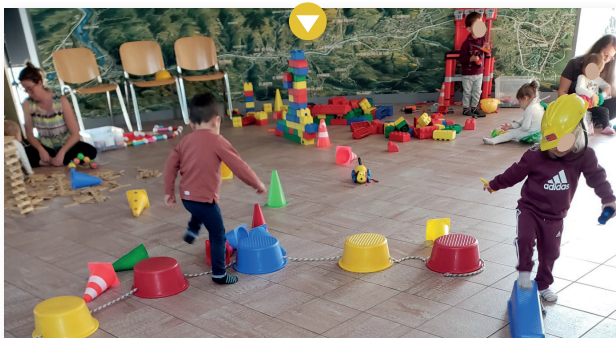
**Coordonnées** : Guichet famille - **04 77 31 89 82** / École primaire Marcel Pagnol - **04 77 22 17 41**

Retrouvez également les coordonnées de l'école privée Le Grand Pré Saint-Nicolas sur la page « Les écoles » du site internet : [www.ville-horme.fr](http://www.ville-horme.fr).

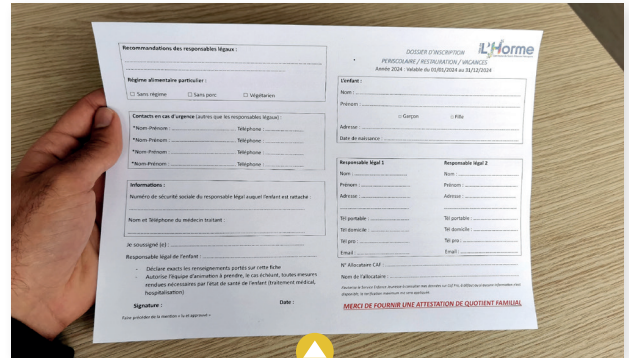
## UN PROGRAMME BIEN CHARGÉ POUR LA CRÈCHE LES PETITS CÂLINS !

- **Temps conviviaux à la Maison du Gier avec le Ludobus** : Fin 2023 et durant l'année 2024, des matinées « jeux » mises en place à destination des collectivités : les bambins profitent des différents espaces en libre accès en faisant connaissance avec les enfants des autres structures.
- **Interventions « contes »** proposées par la Médiathèque, ou du **spectacle** à La Buire en janvier, les enfants vont également partager un **goûter** avec les résidents des Myosotis et profiter de l'intervention d'une professionnelle sur la médiation animale qui leur présentera ses cochons d'Inde et ses tortues !

Toute l'équipe de la crèche met en œuvre un programme d'activités variées destiné à favoriser le bien-être et le développement des enfants accueillis.



## ACCUEIL DE LOISIRS : RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION



Durant tout le mois de janvier, l'accueil de loisirs a procédé au renouvellement de ses dossiers d'inscription. Ceux-ci ont été remis aux enfants par le biais des écoles et de l'accueil de loisirs avant les vacances de fin d'année. Nous vous rappelons que les dossiers doivent impérativement être à jour pour que votre (vos) enfant(s) puisse(nt) profiter des activités proposées.

- Si vous souhaitez remplir un dossier d'inscription, vous pouvez le télécharger directement sur le site internet de la commune [www.ville-horme.fr/vie-quotidienne/enfance](http://www.ville-horme.fr/vie-quotidienne/enfance).
- En cas de besoin, contactez directement l'accueil de loisirs situé 17 rue André Langard, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h30, par mail à [education@ville-horme.fr](mailto:education@ville-horme.fr) ou par téléphone au **04 77 31 89 82**.

## DES PETITES MAINS EN ACTION POUR UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ



Pour sa 37<sup>ème</sup> édition, l'AFM Téléthon a organisé plusieurs événements sur la commune.

**Les élus du CMEJ** ont fabriqué des sablés de Noël afin que ces derniers soient mis en vente et dégustés par les familles L'Hormoises. **Les enfants du périscolaire** ont également œuvré durant plusieurs semaines sur les temps méridiens et du soir pour participer à cette belle action. Avec l'aide des animateurs, ils ont confectionné divers objets décoratifs : savons, marque-pages, décorations de sapin, bracelets, bougeoirs... Les créations ont été mises en vente sans prix, laissant la participation libre, sur le marché, mais aussi les soirs au périscolaire.

**La somme récoltée de 352,50€ a été remise par le CMEJ à M. Alain Vignal, président de l'association AFM Téléthon.**

## CMEJ : C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !

**Nos huit jeunes élus s'impliquent à 100% dans les événements de la commune !**

Cette année encore, ils ont participé aux **illuminations du 8 décembre**. La commission solidarité a remis les colis de fin d'année aux bénéficiaires du CCAS, ainsi qu'une jolie carte de vœux confectionnée par leurs soins. Ils ont également préparé un discours pour les habitants afin de leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année et ont participé à la mise en place du lâcher de lanternes qui a suivi le déclenchement du feu d'artifice offrant un magnifique spectacle aux L'Hormois et L'Hormoises.



Vous avez également pu les retrouver lors de la **cérémonie du 11 janvier** dernier, pour présenter leurs vœux, mais également pour annoncer les projets 2024 qui leur tiennent à cœur : le cross interscolaire et les olympiades géantes qui seront organisées lors de la fête de l'enfant en juin prochain.

Enfin, nos jeunes élus engagés pour leur commune, vous remerciant pour votre soutien et votre participation lors des divers événements.

## COLIS DE NOËL DU CCAS

**Le 8 décembre, nous étions heureux d'accueillir nos aînés de plus de 70 ans dans la salle de convivialité pour leur remettre leur colis de Noël.**

Comme l'année dernière, les enfants du CMEJ se sont joints aux **élus du CCAS, Mmes Vincent et Ouakkouche**, pour accueillir et échanger avec nos « seniors » lors de la remise du colis de Noël devenu traditionnel.

La distribution de ces colis s'est conclue par une visite aux résidents des Myosotis le 20 décembre. Mmes Vincent et Mériat se sont vues cordialement invitées au repas de Noël de l'EHPAD, qui fut un très beau moment d'échanges et de partages.



## DES JEUNES ENGAGÉS AU SERVICE DE LEUR COMMUNE



**En 2023, la municipalité a poursuivi son engagement auprès des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée, avec la Sauvegarde 42 et le Département de la Loire.**

Au cours de leurs **228 heures de travail**, ils ont accompli avec sérieux et professionnalisme les missions qui leur ont été confiées : **distribution des flyers** pour annoncer les prochains spectacles de la Buire, **réalisation d'un buffet** pour l'inauguration des jardins partagés ou encore **distribution du bulletin municipal** directement dans vos boîtes aux lettres !

Ils ont ainsi pu faire l'expérience du monde du travail et s'intégrer pleinement au sein des équipes du pôle enfance jeunesse. Encore un grand merci à ces jeunes pour leur dynamisme et leur motivation au service de la commune de L'Horme !



# LE SERVICE **URBANISME**



Guichet des démarches urbanisme et foncier

Règlements d'urbanisme

Quel dossier pour mon projet ?

Affichage réglementaire



<https://urbanisme.saint-etienne-metropole.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Depuis le 11 décembre 2023, le nouveau « **Guichet des demandes Urbanisme et Foncier** » est en ligne : une nouvelle plateforme dédiée à la **dématérialisation** et à la **simplification de vos démarches**.

Notre volonté ? **Moderniser le service public** et **faciliter votre quotidien** !

Les demandes d'autorisations de travaux en urbanisme concernées :

- Certificat d'urbanisme ;
- Déclaration d'intention d'aliéner ;
- Déclaration préalable ;
- Permis de démolir ;
- Permis de construire ;
- Permis d'aménager.

Une fois votre demande saisie, vous pourrez également suivre le traitement de votre dossier en ligne. Vous souhaitez visualiser **les avis de dépôt, les arrêtés des autorisations, tout est consultable sur le guichet dans « Affichage réglementaire »**.

## ADAPTÉ À TOUS LES USAGERS

Le dépôt sous format papier auprès de la mairie est toujours possible si l'utilisateur ne dispose pas d'outil informatique. La demande est ensuite enregistrée et traitée sous format numérique.

## POURQUOI CE GUICHET ?

Nous appliquons la **mise en œuvre de la loi Élan** (Évolution du Logement, de l'aménagement et du numérique) qui prévoit l'**obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les actes d'urbanisme** pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## LE MODE D'EMPLOI

Je me connecte sur : <https://urbanisme.saint-etienne-metropole.fr/guichet-unique/Login/Particulier>.

J'ai déjà un compte existant sur l'ancien guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) avant le 4 décembre 2023 :

- Dans le cadre du changement du guichet unique, je peux disposer de mon compte précédent, il me suffit de réinitialiser mon mot de passe.
- Si je ne reçois pas de mail de réinitialisation de mot de passe, il sera nécessaire de créer un nouveau compte et de demander le rattachement de mon dossier à mon compte via ce mode opératoire : « Rattachement de dossier ».
- Ma démarche en cours et mon historique sont conservés.

Je n'ai pas de compte :

- Je me crée simplement un compte dans « **l'espace personnel** ».

## TRIBUNE LIBRE

Les élus de « Bien vivre à L'Horme » vous présentent leurs meilleurs vœux, de santé, de bonheur pour cette année 2024 ; une année toujours aussi compliquée pour bon nombre d'entre vous, conséquence notamment de l'inflation.

En ce qui nous concerne nous voudrions rappeler au maire que l'équipe de « Bien vivre à L'Horme » est tout aussi légitime à représenter les habitants de L'Horme que la liste de monsieur le maire (il faut se rappeler que leur élection s'est faite à 14 voix près et ceci dans un contexte de Covid propice à l'abstention).

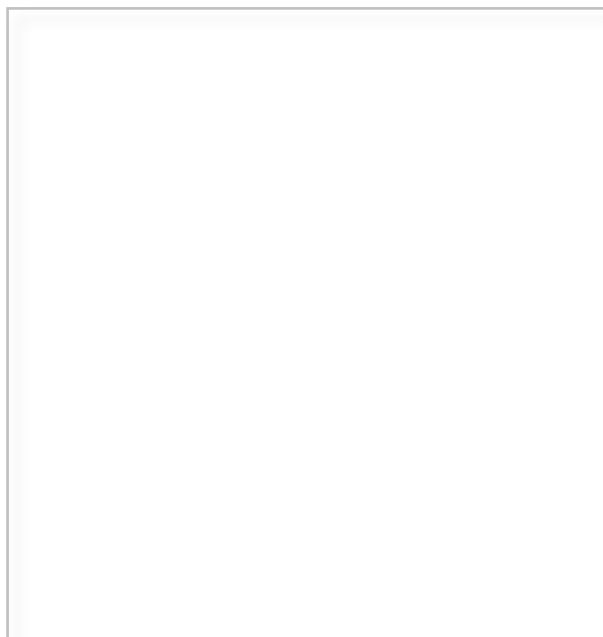
Tout ceci pour dire que malgré notre étiquette d'opposants nous sommes des représentants des L'horaises et L'hormois et que nos commentaires ou remarques ne sont là que pour faire progresser la commune. Notre équipe n'est pas motivée par des ambitions politiciennes et nos actions ne le sont qu'en faveur de l'intérêt de la commune.

En conseil municipal nous votons la majorité des points et nous nous opposons lorsque nous pensons que les décisions ne sont pas bonnes pour les L'hormois.

Et nous voudrions rappeler au maire qu'il ne suffit pas de nous traiter de menteurs ou de malhonnêtes pour faire avancer les choses.

En conclusion dans ce bulletin nous ne ferons pas de commentaires sur les actions et décisions en cours du maire. Nous le remplaçons par ce rectangle vierge ci-dessous.

Cela évitera peut-être de nourrir son édito et sa tribune de la majorité municipale.



**L'équipe Bien Vivre à L'Horme**

## SUITE DE L'ÉDITO

*Suite de la page 3...*

En 2024, nous, élus et techniciens, continuerons à œuvrer pour vous rendre une copie la plus parfaite possible.

Je tiens à remercier grandement mes adjoints, conseillers délégués, élus de la majorité ainsi que l'ensemble du conseil municipal.

Je souhaite aussi remercier les équipes, ceux qui jouent la partition que nous écrivons. Je cite souvent dans mes éditos le travail remarquable des équipes techniques dont le travail se voit au quotidien : les espaces verts, la propreté, les décorations. Il faut remercier aussi les agents des RH Finances, de la médiathèque, de l'accueil, de l'entretien, du périscolaire, de la culture, ceux de la crèche, nos policiers...

Merci aussi à tous les bénévoles qui interviennent aux services des autres : ceux de la médiathèque, Danièle, Monique, Marie-Claude, Régis, Jacqueline (cette liste n'est pas exhaustive et j'en oublie beaucoup). Merci aux bénévoles du CCAS qui conduisent le bus pour nos anciens chaque mercredi : Joël et Jean-Noël.

Merci à nos associations : culturelles, sportives ou humanitaires qui œuvrent notamment pour le lien social.

Merci à nos commerçants, nouveaux et anciens et merci à nos industriels qui garantissent la vie de notre commune.

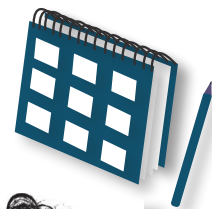
Merci enfin à vous toutes et tous, qui nous avez fait confiance en 2020, à vous qui, par vos conseils ou vos remarques nous aidez à améliorer le service rendu à la population L'Hormoise.

À chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers, je souhaite au nom du conseil municipal, une excellente année : une santé sans faille pour une année sereine, remplie de moments de joie en famille ou entre amis, de projets, de réussites et de bonheurs partagés.

Je terminerai en citant Jacques Brel : « je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns »

Bonne année 2024.

**Votre Maire dévoué,  
Julien VASSAL**



# ÉVÈNEMENTS À VENIR

**Samedi 17/02 - 10h30 :**

Rencontre-dédicaces  
avec Christophe Touchard  
Tout public - 1h30  
Médiathèque - **Gratuit**



**Vendredi 05/04 - 20h30 :**

*L'infâme* - Théâtre de l'Incendie  
À partir de 14 ans - 1h30 +  
échange  
Plein tarif 14€; Abonnés 10€;  
Adulte avec -18 ans 10€;  
Lycéens/étudiants 8,5€; -15  
ans 6€



**20 et 27/02, 23/04 - 15h :**

Grandes histoires pour  
grandes oreilles  
À partir de 5 ans - 45 min  
Médiathèque - **Gratuit**

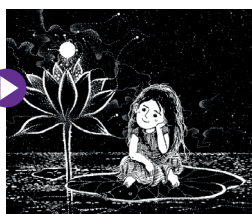


**Jeudi 11/04 - 10h et 14h :**

*Zoo poétique* - Cie Cœur d'Art & Co  
À partir de 5 ans - 50 min  
Plein tarif 8,5€

**06/03, 03/04, 05/06  
et 03/07 - 10h et 16h30 :**

Petites histoires pour petites  
oreilles  
Dès la naissance - 30 min  
Médiathèque - **Gratuit**



**Mercredi 17/04 - 15h :**

*Kéto ou la recherche du silence*  
- Cie So Ham  
À partir de 5 ans - 50 min  
Tarif unique 6€



**Vendredi 08/03 - 10h et 14h :**

*Le petit chaperon rouge* - La  
plateforme Locus Solus  
À partir de 7 ans - 45 min  
Plein tarif 8,5€



**Mardi 07/05 - 20h30 :**

*Olivier Masson doit-il mourir ?*  
- L'Harmonie Communale  
À partir de 13 ans - 1h50  
Plein tarif 14€; Abonnés 10€;  
Adulte avec -18 ans 10€;  
Lycéens/étudiants 8,5€; -15  
ans 6€

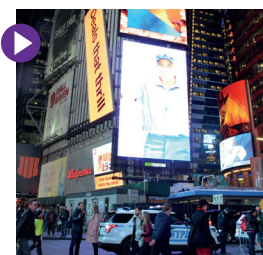
**Mardi 12/03 - 14h :**

*Jean Dasté* - Université pour  
tous  
Plein tarif 5€  
**Abonnés gratuit**



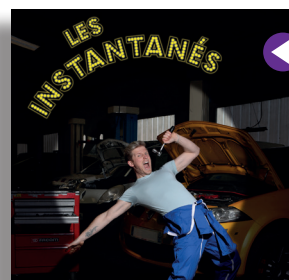
**Vendredi 31/05 - 20h30 :**

*Bienvenue à Broadway* - Patrick  
Niedo et la Cie Nosferatu  
À partir de 13 ans - 1h50  
**Gratuit sur réservation**



**Vendredi 15/03 - 20h30 :**

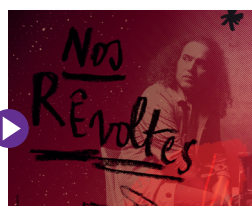
*Le processus* - Théâtre de  
Romette  
À partir de 14 ans - 1h30 +  
échange  
Plein tarif 14€; Abonnés 10€;  
Adulte avec -18 ans 10€;  
Lycéens/étudiants 8,5€; -15  
ans 6€



**Samedi 01/06 - 19h :**

*Les instantanés* - Comédies  
musicales du réel - Cie  
Nosferatu  
À partir de 6 ans - 1h20  
**Gratuit sur réservation**

**Lundi 25/03 - 10h et 14h :**  
*Nos révoltes* - Cie Les Petites  
Gens  
À partir de 10 ans - 1h15  
Plein tarif 8,5€



**ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE DIMANCHE 9 JUILLET 2024**  
Vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales

